



## EXTRAIT DE DELIBERATION PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'EPINAL, CŒUR DES VOSGES

N°09/2024

L'an deux mille vingt trois  
Le Jeudi 28 mars à 18h

OBJET

Le Comité du *Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges*, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la collectivité – Maison de l'Habitat et du Territoire, 1, avenue Dutac - EPINAL (88000), sous la présidence de M. Yannick VILLEMEN

FINANCES

-----

Vote du compte de  
gestion 2023

M. Dominique THOMAS est nommé secrétaire de séance.

DATE DE  
CONVOCAION

15/03/2023

SONT PRESENTS

ARNOULD Nicole, BAILLY Pierre, BERTOCCHI Franck, BERTRAND Hervé, CHANAUX Jean-Paul, CHOLEY Bertrand, COTTEREAU Jacques, D'ALGUERRE Sylvie, DIDELOT Jean-Claude, DIDIERJEAN Emilie, FOURNIER Michel, FRANCOIS Gilbert, GEORGE Dominique, GRANDVALLET François, GRASSER Jacques, GREMILLET Lydie, GUELLAFF Kevin, HETT Paul, JACQUOT Michel, LEMARQUIS Christine, LEMESLE Christophe, MARTINET Jean-Luc, MICHEL Lucette, MULLER Stéphanie, MUNIERE Jean-Luc, PETIT Jean-Paul, ROBIN Patrice, ROUSSEL Alain, SALVADOR Victorio, SYLVESTRE Jean-Claude, TANNEUR Céline, THIERY François, TIHAY Jean-Christophe, THOMAS Dominique, VAGNER Patrick, VILLEMEN Yannick

NOMBRE DE  
DELEGUES  
EN EXERCICE

55

SONT EXCUSES

ADAM Christian, AIGLE Alain, ALBERTOLI Patrick, AULEN Christian, BALAUD Frédéric, BALDUCCI Dominique, BEDON Julie, BEGEL Jean-Pierre, BEN OMRANE Adel, BŒUF Stéphane, BOGARD Gérard, BOXBERGER Jean-Daniel, BROT Alexia, CASSAGNE Philippe, CHAMPAGNE Patricia, CLAUDON Philippe, COLNE Jacques, COMBEAU Jean-Michel, CREUSILLET Marie-Claire, DEL GENINI Elisabeth, DESVERNES Yves, DEVRET Frédéric, DURUPT Thierry, FATET Pascal, FERRY Martine, FRESSE Isabelle, GAILLOT Thierry, GARCIN Daniel, GENTY Catherine, GREWIS Vanessa, GUILLAUMEY Jean-Marie, GUPPILLOTTE Jean-Pierre, HAMMOUALI Nadia, HATIER Maurice, HUMBERT Nicolas, JACQUEL Catherine, JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine, JOURDAIN Benoît, LAPORTE Irène, LASSERONT Elisabeth, LAURENT Annick (donne pouvoir à ARNOULD Nicole), LEROY Patrick, LOUIS Claude, MARCOT Véronique (donne pouvoir à BERTOCCHI Franck), MARQUAIRE Dominique, MARTIN Éric, MATHEY Myriam, MENNECIER Henri, MERONI Alain, MONCHIERI Marine, MOUGIN Dominique, NARDIN Patrick (donne pouvoir à GUELLAFF Kevin), NEXON Gille (donne pouvoir à HETT Paul), PAGEL Nicolas, PARVE Emmanuel, PERILLAS Patrick (donne pouvoir à LEMESLE Christophe) PHILIPPE Jean-Pierre, PIERRE Gabriel, POIRIER Stéphanie (donne pouvoir à GRASSER Jacques), RELION Marie-Chantal, RETOURNARD Philippe, RICHARD Xavier, ROCHE Monique, SAVOY Violette, SIMONIN Stéphane, SMAINE Margot, SOLTYS Philippe, SYLVESTRE Pierre, THOMAS Philippe, TOUSSAINT Michel, THIEBAUT Christine, VAGNE Daniel, VARIN Gilles

NOMBRE DE  
PRESENTS

36

NOMBRE DE  
POUVOIRS

6

NOMBRE DE  
VOTANTS

42

NOMBRE DE  
SUFFRAGES  
EXPRIMES

42

## RAPPORT DU VICE-PRESIDENT

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 088-200048726-20240328-DELIB09\_2024-DE



Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président s'exprime comme suit :  
Mesdames, Messieurs,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2131-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Vu l'instruction budgétaire M 57,

Considérant que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et qu'il doit être voté préalablement au compte administratif

Considérant que le trésorier a établi le compte de gestion de l'exercice 2023 qui retrace l'ensemble des opérations comptables effectuées par le PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges,

Considérant que le compte de gestion est conforme au compte administratif,

Vu l'avis du bureau du PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges du 14 mars 2024

Il apparaît les résultats suivants :

Résultat de l'exercice	Excédent	Déficit
Fonctionnement	263 965,68 €	
Investissement	443 822,10 €	
<b>Solde global</b>	<b>707 787,78 €</b>	

En intégrant les résultats reportés de l'exercice 2022, les résultats globaux se présentent comme suit :

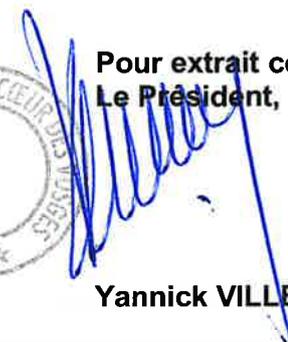
Résultat de l'exercice	Excédent	Déficit
Fonctionnement	280 690,53 €	
Investissement		-250 316,73 €
<b>Solde global</b>	<b>30 373,80 €</b>	

## DELIBERATION

Après avoir entendu le rapport du 1<sup>er</sup> Vice-Président et en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité,

DECLARENT que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le trésorier comptable n'appelle aucune observation, ni réserve,

AUTORISENT le Président à signer tout acte utile afférent à la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,  
  
Yannick VILLEMIN

